



Les hiéroglyphes égyptiens



Glossaire

Abjad : système d'écriture dont les unités de base notent des consonnes. Les voyelles longues sont parfois également notées. Les voyelles courtes peuvent être indiquées par des diacritiques, mais sont généralement inférées par le lecteur.

Acrophonie : principe de dérivation qui ne retient d'un mot que son articulation initiale (par exemple T de Tango). En particulier, attribution à un signe figuratif de la valeur phonographique du premier son du mot qu'il représente.

Biconsonnantique : voir bilitère.

Bilitère : signe d'écriture qui note deux consonnes.

Biscripturalité : fait d'employer deux écritures distinctes dans un même environnement socio-culturel.

Bohaïrique : dialecte copte de Basse Égypte qui devient la langue liturgique officielle de l'Église copte à partir du XI^e siècle.

Cartouche : symbole hiéroglyphique de forme allongée qui entoure deux des cinq noms d'un pharaon dans les textes égyptiens, celui de « Roi de Haute et de Basse Égypte » et celui de « Fils de Rê ».

Classificateur : également appelé « déterminatif ». Signe d'écriture qui ne se prononce pas, mais précise la catégorie sémantique ou le référent du mot qu'il classifie.

Complément phonétique : signe d'écriture qui aide à lire un autre signe en précisant la prononciation.

Canopes : les vases canopes étaient au nombre de quatre dans le mobilier funéraire égyptien et contenaient les viscères embaumés du défunt, lesquels étaient retirés du corps lors de la momification.

Copte : dernière phase de l'égyptien ancien succédant au démotique, le copte est noté au moyen de l'alphabet grec enrichi de lettres dérivées du démotique. Les textes coptes les plus anciens datent de la fin du 1^{er} siècle après J.-Chr. ; cette langue est progressivement remplacée par l'arabe et cesse d'être d'un emploi usuel après le 12^e siècle de notre ère.

Démotique : le terme démotique renvoie à la fois à l'écriture tachygraphique dérivée du hiératique et à la phase de la langue égyptienne notée par cette écriture, qui est située entre le néo-égyptien et le copte dans l'histoire de l'égyptien ancien. L'écriture démotique apparaît au 7^e siècle avant J.-Chr. et le dernier texte connu dans cette écriture date du milieu du 5^e siècle après J.-Christ.

Déterminatif : voir « classificateur ».

Dipinti : terme épigraphique utilisé pour désigner les inscriptions peintes, par opposition aux graffiti qui sont gravés ou incisés (pluriel de dipinto).

Ductus : en paléographie, ce terme renvoie à l'ordre et à la direction des traits qui composent un signe d'écriture, mais également à la vitesse d'exécution et au rythme qui caractérise une main.

Graffiti : terme épigraphique utilisé pour désigner les inscriptions qui sont gravées ou incisées, par opposition aux dipinti qui sont peints (pluriel de graffito).

Hiératique : nom donné à la forme cursive des hiéroglyphes. Attestée depuis les périodes les plus anciennes jusqu'à la fin de l'époque pharaonique, l'écriture hiératique a été utilisée dans toutes les sphères de l'écrit, avant de se spécialiser, à partir de la Basse Époque, comme écriture des textes sacrés sur papyrus (par opposition au démotique). C'est de là que découle son appellation, le terme *hieratikos* signifiant littéralement « (écriture) sacerdotale » en grec.

Idéogramme : signe d'écriture qui renvoie à un sens, sans nécessairement renvoyer à une prononciation particulière.

Lagide : voir ptolémaïque.

Logogramme : signe d'écriture qui renvoie à un mot entier, c'est-à-dire à la fois à son sens et à sa prononciation.

monoconsonnantique (signe) : voir unilitère.

Multiconsonnantique (signe) : voir plurilitère.

Onomastique : science qui étudie les noms donnés aux individus et, par extension, le terme renvoie aux noms attestés à une période donnée.

Ostracon : tesson de céramique ou éclat de calcaire utilisé comme support d'écriture ou de dessin (pluriel, ostraca).

Oushebtis : également appelés « chaouabtis », sont des statuettes que l'on trouve en grand nombre dans le mobilier funéraire égyptien. Elles représentent des serviteurs funéraires qui devaient répondre à l'appel d'Osiris en lieu et place du défunt pour les travaux agricoles dans l'au-delà.

Phonogramme : signe d'écriture qui renvoie à un ou plusieurs son(s). Dans nos alphabets, une lettre est généralement un phonogramme qui note un seul phonème – on écrit *b* pour le son /b/ –, mais un phonogramme peut également noter une syllabe ou une suite de plusieurs consonnes.

Ptolémaïque : adjectif renvoyant à la dynastie des Ptolémées qui a régné sur l'Égypte entre 323 et 30 av. J.-C. Elle est fondée par Ptolémée fils de Lagos, général macédonien d'Alexandre le Grand, ce qui explique que cette lignée est également connue sous le nom de « dynastie lagide ». Par extension, on appelle « ptolémaïque » l'écriture hiéroglyphique telle qu'elle est utilisée sous les Ptolémées et les empereurs romains, ainsi que l'égyptien de tradition caractéristique de ces inscriptions.

Pictogramme : signe figuratif qui note un contenu mais n'est pas nécessairement associé à une prononciation conventionnelle. La cigarette barrée peut par exemple être comprise en français : « interdit de fumer », « ne pas fumer », « prière de ne pas fumer », etc.

Plurilitère : signe d'écriture qui note une suite de plusieurs consonnes.

Radicogramme : signe d'écriture qui note une racine, c'est-à-dire une unité abstraite minimale composée de consonnes. Cette racine peut être actualisée dans différents mots de sens apparentés.

Sahidique : dialecte du copte qui accède au statut de langue littéraire standard pour toute l'Égypte au IV^e siècle ap. J.-C. (sauf dans le Delta, où le bohaïrique reste prépondérant). Le terme sahidique vient de l'arabe *Sa'id* désignant la Haute Égypte.

scriptio continua : expression latine signifiant « écriture continue », c'est-à-dire une écriture sans blancs ou séparations entre les mots.

Sémogramme : signe d'écriture qui renvoie à un contenu, mais pas nécessairement à une prononciation donnée.

Sémographie : système de signes composés de sémogrammes. La dimension sonore n'est pas directement notée par les sémographies, lesquelles ne notent que des contenus.

Sérekh : rectangle figurant le plan d'un palais qui entoure le nom « d'Horus » du pharaon.

Syllabaire : système d'écriture dont les unités de base notent des syllabes, et non des sons ou phonèmes simples, comme dans les écritures alphabétiques.

Trilitère : signe d'écriture qui note trois consonnes.

Unilitère : signe d'écriture qui note une consonne.

Vocalisation : fait de spécifier les voyelles qui doivent être prononcées entre les consonnes dans les écritures qui ne notent pas (ou partiellement) les voyelles.